



Saint-Sébastien  
sur-Loire

---

# FAIRE VIVRE L'INCLUSION

Retour d'expérience  
de la Ville  
de Saint-Sébastien-sur-Loire



# Où?

- 28 200 habitants
- 2 600 enfants scolarisés (public / privé maternelles et élémentaires) – concernés par le dispositif
- 1300 collégiens – concernés par le dispositif
- 3 lycées
- <https://www.saintsebastien.fr/handicaps/l'inclusion-dans-les-structures-jeunesse/>
- Saint-Sébastien-sur-Loire signataire de la charte de déontologie avec la JPA pour l'accueil des enfants et des jeunes handicapés dans des structures de vacances et de loisirs non spécialisées. Elle est aussi signataire de la charte départementale « Nos 19 engagements pour l'inclusion des enfants en situation d'handicap ».



# Une initiative locale en réponse à un enjeu national

## - Des constats :

Nombreuses familles ayant un enfant dit « extraordinaire » (porteur d'un trouble ou d'un handicap) en difficulté par l'insuffisance des moyens d'accompagnement sur temps scolaire et faible prise en compte des spécificités de ces enfants en dehors du temps scolaire.

Des lois ambitieuses sur l'obligation d'inclusion avec des moyens limités et sans mise en place de politique d'accompagnement pour les collectivités territoriales.

## - Des objectifs:

Répondre aux attentes légitimes des familles et aller au-delà des contraintes légales.

Considérer le parcours éducatif d'un enfant extraordinaire dans son ensemble.

Faire évoluer la mixité et les regards.

Impulser une dynamique de réseau avec les acteurs du territoire (associatifs, institutionnels, municipaux) pour la réussite d'un projet éducatif inclusif.

# Création du dispositif

## - La cellule inclusion, pour faire quoi?

Assurer un accueil personnalisé des enfants extraordinaires de 3 à 14 ans fréquentant les structures ou temps municipaux.

(Périscolaire, temps méridien, ALSH et séjours) – uniquement écoles publiques.

Création en 2017 et renforcement en 2021 (+ 5 agents)

## - Avec qui?

2 responsables de la cellule inclusion: éducateurs spécialisés (coordination et accompagnement sur sites)

5 référents inclusions (1 par groupe scolaire)

-> Des formations pour accompagner les animateurs dans la prise en main de cet accompagnement « nouveau » et hors champ d'une formation classique dans le parcours de l'animation

## - Budget alloué

7 ETP = environ 220 000 euros

1 500 euros de budget matériel alloué chaque année

0,20% du budget municipal annuel

# En pratique

1 | **Identification des enfants ayant des besoins particuliers.** Les agents de la cellule inclusion prennent contact et planifient un rendez-vous avec la famille OU la famille est à l'initiative de la 1<sup>ère</sup> demande (ou un tiers, une institution, une association, etc.).

2 | **Évaluation des besoins de l'enfant, des attentes de la famille et des moyens d'accompagnement.** Des temps d'échange avec les équipes encadrantes sont organisés. Les agents de la cellule inclusion participent aux équipes éducatives dans les écoles.

3 | **Phase d'accompagnement des enfants.** Chaque situation est évaluée pour créer des outils spécifiques (cahiers de suivi, supports adaptés, contrats, outils d'évaluations, ...) – le temps de suivi est adapté à chaque enfant.

4 | **Evaluation hebdomadaire de chaque situation.** Les 7 agents inclusion partagent leurs retours d'expériences, évaluent et perfectionnent individuellement chaque situation. Mise en œuvre et actualisation des fiches de suivis pour les équipes d'animations.

5 | **Evaluation annuelle des salles de décharge émotionnelle dans chaque école et ALSH + malles pédagogiques**– voir photos ci-après



Les salles de décharge émotionnelle et quelques outils

# Combien d'enfants accompagnés?

- Au sein des écoles publiques: 55 enfants (constante augmentation)
- Au sein des ALSH (de 3 à 14 ans): 48 enfants (forte augmentation)





Saint-Sébastien  
sur-Loire

---

# Les perspectives locales

- Renforcer le dispositif dans les ALSH de la Ville par la mise en œuvre d'animateurs « inclusion »
- Poursuivre la formation inclusive des animateurs
- Poursuivre la dynamique de réseau impulsée avec d'autres collectivités du territoire
- Engager de nouveaux partenariats avec le tissu associatif spécialisé